

**Service instructeur**  
Service des Actions Educatives  
et de la Jeunesse

N° 8e/48-07

**Service consulté**

**POLITIQUE DES ACTIONS EDUCATIVES  
PROGRAMME : VIE SCOLAIRE  
SUBVENTION A L'ASSOCIATION EDUC'ENVIA 68,  
EN 2007**

Résumé : *Dans le cadre du BP 2007, le Conseil Général a donné délégation à la Commission Permanente pour l'affectation des subventions liées à la vie scolaire.  
Le présent rapport propose d'attribuer une subvention de 15 000 € à l'association EDUC'ENVIA 68, dont le rôle est, notamment, de promouvoir les sorties scolaires avec nuitées, dans les centres alsaciens.*

Par délibération n° 2007/I-8/02 du 14 décembre 2006, le Conseil Général a donné délégation à la Commission Permanente pour l'affectation des subventions diverses liées à la vie scolaire.

Un crédit total de 49 157 € a été prévu à cet effet, au chapitre 65, nature 6574, fonction 28 du budget départemental.

Par délibération du 23 février 2007, la Commission permanente a affecté un crédit total de 26 196 € au profit des associations JEF, PAPHYRUS et OCCE 68. Le crédit resté disponible est donc égal à 22 961 €. La subvention destinée à l'association EDUC'ENVIA 68 devait faire l'objet d'une décision ultérieure, au vu du budget 2007 et des résultats comptables de l'année 2006.

Ces documents sont récemment parvenus au Département.

**I. Le subventionnement des sorties scolaires avec nuitées**

Jusqu'au 31 décembre 2004, les sorties scolaires avec nuitées étaient subventionnées par l'intermédiaire de l'association EDUC'ENVIA 68.

Depuis 2005, ces sorties sont subventionnées de manière directe par le Département.

Les affectations de ces subventions font l'objet de rapports présentés, tout au long de l'année, à la Commission Permanente.

Parallèlement, l'association EDUC'ENVIA 68 continue de jouer son rôle :

- de promotion des sorties scolaires avec nuitées auprès des écoles et établissements d'enseignement publics ou privés ;
- d'information et de conseils aux enseignants ;
- de développement des animations initiées par les centres d'accueil.

Une convention a été passée, à ce titre, entre le Département et l'association, le 20 décembre 2004.

## II. La demande de subvention de l'association EDUC'ENVIA 68 pour 2007

En 2007, l'association met en œuvre trois types d'actions :

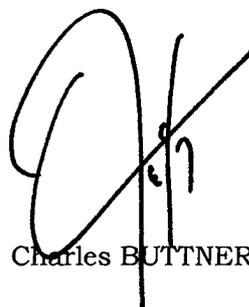
- édition d'un journal, "La feuille d'érable", deux fois par an ;
- mise à la disposition des enseignants d'un site internet ;
- organisation d'un "Forum des classes de découvertes", en octobre 2007, à MITTELWIHR.

Le budget présenté est le suivant :

Dépenses	Recettes
<u>Fonctionnement de l'association</u> : 2 669 €	<u>Cotisation des centres</u> : 3 675 €
<u>Communication</u> : 13 891 € dont :	<u>Subvention demandée au Département</u> : 20 000 €
* <i>frais généraux</i> : 2 251 €	
* <i>journal</i> : 11 000 €	
* <i>site Internet</i> : 640 €	
<u>Forum à Mittelwihr</u> : 16 000 €	<u>Prélèvement sur les réserves</u> : 8 885 €
TOTAL : 32 560 €	TOTAL : 32 560 €

Compte tenu des réserves dont dispose l'association au 31 décembre 2006, soit 28 737 €, je vous propose de lui attribuer une subvention de 15 000 € en 2007.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER